

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DE L'ÉCOLE L'ARC-EN-CIEL**

**CINQUIÈME SÉANCE RÉGULIÈRE  
21 FÉVRIER 2023 À 19:00 HEURES  
À LA SALLE DU PERSONNEL**

---

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Vérification des présences et du quorum
3. Droit de parole au public
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption et suivi du procès-verbal du 20 décembre 2022
6. Sujets de gestion :
  - 6.1. Suivi au budget du fonds à destination spéciale (art. 94)
  - 6.2. Adoption d'activités et sorties scolaires 2022-2023 (art. 87)
  - 6.3. Approbation des modalités d'application du régime pédagogique – calendrier scolaire 2023-2024 (art. 84)
  - 6.4. Consultation sur les critères de sélection de la direction d'école (art. 79)
  - 6.5. Consultation sur la surveillance du midi (art. 292)
  - 6.6. Consultation sur le choix du fond pour la photo scolaire 2023-2024
7. Sujets d'information :
  - 7.1. La présidence
  - 7.2. La direction
  - 7.3. Représentant du comité de parents
  - 7.4. Représentants des enseignants
  - 7.5. Représentant du Service de garde
  - 7.6. Représentant du personnel de soutien
  - 7.7. Représentant du personnel professionnel
8. Divers
9. Levée de la séance